

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 36 (1974)
Heft: 11

Artikel: Les 50 ans de l'ASETA vus par un praticien
Autor: Pottu, M.G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1083896>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

relever que les problèmes actuellement débattus au sein de la Commission technique 1 sont entre autres ceux qui concernent les points suivants: Ordonnance fédérale relative à l'admission des personnes et des véhicules à la circulation (OAC), propositions à présenter à la Station fédérale de recherches d'économie d'entreprise et de génie rural (FAT), exécution d'études pratiques limitées touchant des questions qui ne figurent dans aucun programme de recherches, etc. En outre, cette commission élabore et publie de temps en temps des feuilles de renseignements et de recommandations à l'intention des praticiens. Par ailleurs, les tarifs que la Commission technique 2 établit et publie pour les travaux de moissonnage-battage et de ramassage-pressage sont appréciés par les agriculteurs de toutes les régions de notre pays. Quant à la Commission technique 3, elle a pour tâche de s'occuper de l'emploi collectif des machines et instruments en général et des Communautés d'utilisation de matériels agricoles (COMMAS) en particulier. Enfin l'activité de la Commission technique 4 se rapporte à la formation professionnelle complémentaire des membres de l'ASETA.

Cette formation doit être coordonnée avec la formation professionnelle proprement dite.

En tant que conseiller cantonal en machinisme agricole et membre du comité d'une Section cantonale de l'ASETA, j'ai la possibilité de prendre part à l'activité déployée par cette dernière. C'est ainsi que je peux entre autres établir chaque année un programme de cours et de conférences approprié. En ce qui touche par exemple l'emploi collectif des matériels agricoles, l'adhésion des agriculteurs à des communautés d'utilisation de ces matériels, etc., nous ne devrions pas seulement en parler aux praticiens mais aussi veiller à leur réalisation au sein de nos organisations. Lorsqu'ils se sentent en danger, les animaux se rapprochent les uns des autres afin d'être mieux protégés. Il nous faut les imiter, en ce sens que le Service consultatif cantonal en machinisme agricole doit collaborer encore plus étroitement que jusqu'ici avec l'Association cantonale pour l'équipement technique de l'agriculture. Le praticien a finalement besoin d'un appui aussi large que possible.



Les 50 ans de l'ASETA vus par un praticien

par M. G. Pottu, Vice-président de l'ASETA, Malval-Dardagny GE

50 ans, c'est l'étape où l'homme fait le bilan des années écoulées. Notre Association Suisse n'échappe pas à cette règle; c'est pourquoi j'ai le plaisir d'évoquer quelques souvenirs qui m'ont le plus frappé pendant ces cinquante dernières années.

L'arrivée à Genève des premiers tracteurs américains à deux cylindres ressemblant à un rouleau compres-

seur, la première moissonneuse-lieuse dont le noueur de ficelle faisait notre admiration (des gerbes toutes faites étaient éjectées de la machine), quels progrès! Puis les tracteurs à pétrole sur roues en fer à crampons: de quoi disloquer la colonne vertébrale des conducteurs les plus robustes.

L'apparition du pneu bouleversa la lente évolution de

ce matériel. Je me souviens de la première démonstration de labourage organisée par l'Association Genoise des Propriétaires de Tracteurs à Satigny, chez M. Lambery. M. Ineichen, premier président de l'Association Suisse, y assistait. La pluie était tombée toute la nuit; les tracteurs, munis de pneus à profils rapprochés et peu profonds, avançaient péniblement. C'est à la suite de cette démonstration que divers fabricants créèrent des pneus spécialement conçus pour les tracteurs agricoles. Puis vint la mobilisation. Le rationnement de carburants contraint de nombreux agriculteurs à installer des gazogènes sur leurs tracteurs. Les comités de nos Associations d'alors furent mis à contribution pour l'achat et la répartition des carburants solides.

Dans l'après-guerre, les constructeurs de tracteurs et de machines agricoles, libérés de la production d'armements et la concurrence aidant aussi, se consacrèrent à la recherche de matériels nouveaux. C'est le départ en flèche. Le moteur diesel est roi, sa puissance en constante augmentation. Le relevage hydraulique joue un rôle de premier plan.

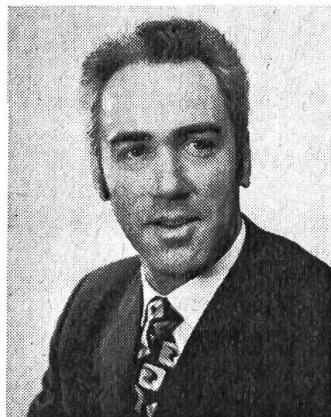
De la motofaucheuse et du char automoteur pour les régions de montagne à la moissonneuse-batteuse

géante pour les régions de plaine et des treuils pour les coteaux aux enjambeurs polyvalents pour nos régions, toutes ces machines perfectionnées et coûteuses, tant pour les travaux du sol que pour les récoltes, nécessitent des connaissances toujours plus étendues de la part des utilisateurs.

Les différents comités qui se sont succédés ont institué des cours de perfectionnement. Ceux-ci se donnent actuellement à Riniken et Grange-Verney. Des films et des diapositives sont à la disposition des Sections. D'autre part, la revue «Technique Agricole», rédigée dans les deux langues, est distribuée mensuellement à tous nos membres et dans de nombreux pays étrangers.

J'adresse une pensée de reconnaissance à tous ceux qui nous ont précédés et qui ont contribué au développement de notre Association.

Je félicite le dynamique Président actuel, M. Hans Baechler, ainsi que M. Rodolphe Piller, directeur, qui depuis trente années ne ménage ni son temps ni sa peine pour faire de l'ASETA une association vivante et remplissant bien son rôle. A l'occasion de ce jubilé, je souhaite que l'ASETA continue à prospérer pour le bien de la paysannerie suisse.



Etendre ses connaissances techniques

est aujourd'hui d'une impérieuse nécessité pour l'agriculteur

par W. Bühler, chef du Centre de formation professionnelle complémentaire 1 de Riniken près Brougg

La plus grande partie des domaines agricoles de notre pays ont été mécanisés et motorisés au cours des dernières décennies avec des investissements disproportionnés. Si cette modification de leur structure leur a donné un nouvel aspect, elle a aussi exercé une influence sur les gens qui doivent assurer leur existence en travaillant dans des exploitations ainsi modernisées. Il m'apparaît superflu d'énumérer ici les raisons suffisamment connues qui ont

provoqué une telle évolution, d'une ampleur que personne ne pouvait prévoir. Cette évolution — elle n'est d'ailleurs pas achevée — a exigé d'énormes efforts de la part de nos agriculteurs, auxquels il convient de rendre hommage.

Les profonds changements intervenus présentent toutefois aussi de gros inconvénients. Premièrement,